

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## SIR WILFRID LAURIER ET LA CRISE ECONOMIQUE

Sir Wilfrid Laurier à Hamilton, a posé de nouveau devant l'électorat canadien le grand problème économique qui agite le Canada en ce moment.

Et il a prononcé à ce sujet un discours d'une lucidité et d'une force toutes convaincantes.

Il ne s'agit plus, a-t-il dit, de parler de réciprocité. Le traité de 1911 a été rejeté et il n'y a pas à revenir sur le passé. Mais les conservateurs qui ont obtenu ce verdict du peuple, ont maintenant le devoir de faire face à la situation que le refus de ce traité a créée.

Sir Wilfrid Laurier a fort bien démontré que la réduction récente du tarif américain, qui permet l'admission aux Etats-Unis, des matières alimentaires contribue, dans une large mesure à augmenter la cherté de la vie.

En effet cela permet aux Etats-Unis, d'acheter chez nous la matière première de l'alimentation et quand elle a subi une préparation, il nous faut ensuite payer un droit pour quelle nous revienne des Etats-Unis chez nous. C'est à dire que pour avoir négligé d'approuver le traité en 1911, ou les deux pays avaient cherché à équilibrer les avantages, nous avons laissé les Etats-Unis arranger toute la situation à leur gré : et il nous faut absolument maintenant, de notre côté remanier notre tarif afin de faire compensation.

En principe, Sir Wilfrid Laurier se déclare contre bouleversement du tarif; il n'y faut toucher dit-il que dans les cas de grande nécessité et il faut se louer que durant les quinze années de pouvoir du gouvernement libéral il n'y ait pas eu à apporter un changement considérable au tarif, ces années ayant été toutes de prospérité et de bien être général.

Mais maintenant la situation est changée. "Il y avait", dit Sir Wilfrid, "des hommes qui croyaient pouvoir faire mieux que nous, vous les avez vus l'œuvre et voilà le résultat de leur travail"

Il n'hésite pas à affirmer dans Ontario, comme il l'avait fait dans Québec que cette question est beaucoup plus importante que la question navale et que l'abaissement des droits sur les pro-

duits alimentaires doit passer avant l'offre de dreadnoughts.

Il est une autre face du problème que Sir Wilfrid Laurier n'a pas négligée c'est le point de vue du cultivateur. Personne ne trouve à redire à ce que reçoit le cultivateur pour ses produits ce à quoi s'objecte le parti libéral c'est au prix payé pas le consommateur et les efforts du gouvernement doivent tendre à diminuer la plus tôt possible la marge de profit entre l'un et l'autre. Cette marge est la part des trusts et des monopoles.

Le discours de Sir Wilfrid est appelé à avoir le plus grand retentissement. Tandis que le gouvernement Borden, tant par son chef que par ses ministres, semble se désintéresser déplorablement de cette question suprême, les paroles de Sir Wilfrid Laurier seront entendues par tout le Canada, et nous n'hésitons pas à croire qu'elles éveilleront dans le cœur de tous les électeurs qui ont modifié leur verdict le 21 septembre 1911, le regret persistant qui prépare les revanches.

## DISCOURS SUR LE BUDGET

Le surplus atteint  
**\$426,752.14**

\$8,382,737.13 de revenu ordinaire, \$7,612,161.66 de dépense ordinaire, \$341,823.33 de dépense extraordinaire, et \$428,752.14 de surplus du revenu ordinaire sur toute dépense, ordinaire et extraordinaire; voilà les grands totaux par lesquels a débuté l'hon. M. MacKenzie, trésorier de la Province, en présentant son exposé budgétaire, résumé des opérations financières de la Province pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Lorsqu'il s'est levé pour proposer que la chambre se forme en comité des subsides, une salve d'applaudissements a éclaté sur les banquettes mi-

nistérielles pour saluer le Trésorier. Comme entrée en matière, il fait allusion à la dépression financière universelle sur le marché mondial, laquelle, fait-il remarquer, avait déjà commencé à se faire sentir, quelques mois antérieurement à son précédent discours sur le budget prononcé le 18 novembre 1912. Il y avait alors fait allusion, ainsi qu'aux causes qui avaient amené cette dépression, qu'il attribue à la guerre des Balkans, à l'extravagance anormale des armements, sans compter les autres éléments de perturbation; les dissensions intestines en Europe, l'imbroglio mexico-américain, les changements au tarif, au cours monétaire et au système de banque aux Etats-Unis, la fièvre de spéculation dans le monde entier, tout cela produit un malaise, un état de gêne financière comme il ne s'en était pas vu depuis plusieurs générations. L'offre de capitaux sur les grands marchés n'a pas tenu tête à la demande. Il s'en est suivi une dépréciation générale des valeurs et une hausse non moins générale des taux d'intérêt. Le Canada n'a pas échappé aux effets de cette dépression universelle, tout le monde s'en est aperçu et en a souffert. Heureusement, grâce à la sécurité de notre régime de banque et de finance, le pays a pu jusqu'ici supporter la pression et déployer une stabilité d'effort qui ne manquera pas de dissiper pour beaucoup les craintes non fondées qu'auraient pu entretenir les bailleurs de fonds étrangers sur la vitalité de notre système financier et commercial. Le point inquiétant, c'est précisément le merveilleux développement de ce pays, créant nécessairement de toutes parts une énorme demande de capitaux additionnels dont l'introduction est entravée et enchérie par les troubles économiques des autres pays; mais en face d'immenses ressources et de brillantes perspectives comme les nôtres, nul ne saurait perdre confiance en notre stabilité commerciale.

Le Trésorier est heureux de dire que, nonobstant le malaise financier qu'il vient de décrire, nous avons toute raison de nous féliciter de l'état des finances provinciales pour l'exercice 1912-13. Les résultats sont tout aussi satisfaisants que ceux de la série d'années florissantes qui ont précédé celle-ci. Le revenu, pour un, a atteint son apogée, un chiffre inouï dans notre histoire financière.

## MARIAGE DE MISS JESSIE WILSON ET DE FRANCIS B. SAYRE



Le mariage de la seconde fille du président des Etats Unis est l'événement le plus remarquable qui s'est passé à la Maison Blanche depuis le mariage de la fille du président Roosevelt avec Nicholas Longworth. Le corps diplomatique de la capitale Américaine assistait en uniformes brodés d'or et d'argent, tandis que les toilettes féminines brillaient par leur élégante simplicité.

Immédiatement après le souper de noces, les époux sont partis en automobile sans itinéraire déterminé, mais l'on assure qu'ils iront passer leur lune de miel en Europe, pour revenir en janvier prochain à Williamstown, Mass., où M. Sayre reprendra ses fonctions au Williams College, comme assistant de M. Harry Garfield, président de cette institution.

Le groupe que représente cette vignette a été photographié immédiatement après la cérémonie du mariage. Au premier rang, nous voyons, de gauche à droite, Miss Mary G. White, Miss Adeline Mitchell Scott, Miss Margaret Wilson, Madame Francis Bowes Sayre, Miss Eleanor Wilson et Miss Majorie Brown. Debout, de gauche à droite, les huissiers, ensuite le président Wilson, Madame Wilson, Francis Bowes Sayre et Dr. W. T. Grenfell.

### L'ANNEE ECOULEE

L'hon. M. MacKenzie entre alors dans les détails de son exposé, démontrant que les opérations des douze mois terminés le 30 juin dernier se soldent comme suit :

Revenu ordinaire.....	\$8,382,737.13
Dépenses ordinaires....	7,612,161.66
Surplus.....	\$ 770,575.47

Mais la dépense extraordinaire de l'année, payée à même le revenu ordinaire, s'est élevée à \$341,823.33, ce qui laisse encore, comme surplus du revenu ordinaire sur toute la dépense, ordinaire et extraordinaire, un chiffre de \$428,752.14. Le revenu réalisé des sources ordinaires a dépassé de \$1,249,515.60 le chiffre prévu, et les prévisions pour dépenses ordinaires et extraordinaires ont été excédées de \$1,198,164.76.

### EXPLICATION DE CES AUGMENTATIONS

Le Trésorier énumère alors, entre autres principaux services qui ont rapporté au-delà des prévisions budgétaires :

Terres et Forêts, \$250,466.25; timbres de loi, \$52,911.60; timbres d'enregistrement (inclus les honoraires des régistres salariés), \$90,907.40; licences, \$44,446.21; taxes sur corporations commerciales, \$280,590.91; droits sur les successions, \$214,108.60; loi des véhicules-moteurs, \$46,416.47; entretien des aliénés, \$35,979.72; taxe sur subventions aux chemins de fer, \$98,671.36.

A l'égard des Terres et forêts, il constate que l'accroissement constant du revenu de cette source est dû à l'habile et énergique administration de ce département par le présent ministre des Terres de la Couronne, ainsi qu'à la remarquable activité du commerce de bois et de pulpe. Un fait à l'honneur de ce ministre, c'est que la première année de son administration, en 1909-10, le revenu de son département était de \$1,150,747.16, tandis

que pour le dernier exercice le même revenu a atteint le plus haut point dans son histoire, \$1,760,466.25, soit une augmentation de 53 p.c. pour cette période.

L'augmentation des recettes des timbres judiciaires et d'enregistrement est attribuable à l'activité croissante des tribunaux inférieurs, ainsi qu'à la multiplication des mutations de propriété dans le cours de l'année, et le rendement considérable des taxes sur corporations commerciales s'explique en grande partie par des perceptions d'arrérages. L'augmentation des recettes des taxes sur subventions aux chemins de fer, provient du fort montant d'arrérages perçus durant l'année.

La dépense a dépassé les prévisions budgétaires de \$1,198,164.76. Le Trésorier explique cet excédent en disant que sur ce montant \$95,000 ont été autorisés par estimés supplémentaires, dont \$75,000 pour octrois additionnels aux universités McGill et Laval, \$10,000 pour les écoles techniques en dehors de Montréal et de Québec, et \$10,000 pour le monument Cartier.

Un montant de \$394,039 a été dépensé sous autorité statutaire, et \$709,125.76 par mandats spéciaux. Au nombre de ces dépenses figurent les chiffres suivants: dette publique, \$37,268.43; justice, \$123,134.70; instruction publique, \$166,818.21; colonisation, etc., \$22,834.24; travaux publics extraordinaires, \$32,823.33; agriculture, \$322,336.65; terres et forêts, \$39,383.39; services divers, \$176,273.24.

L'augmentation du service de la dette publique est surtout due au paiement du premier semestre d'intérêt sur l'emprunt des bons chemins; pour les travaux publics (extraordinaires), elle a été notamment dépensée pour affranchissement des ponts et barrières de péage, et au chapitre agriculture en assistances additionnelles, les aux sociétés d'agriculture, aux cercles agricoles, à l'horticulture fruitière, à l'industrie laitière, etc. D'au-

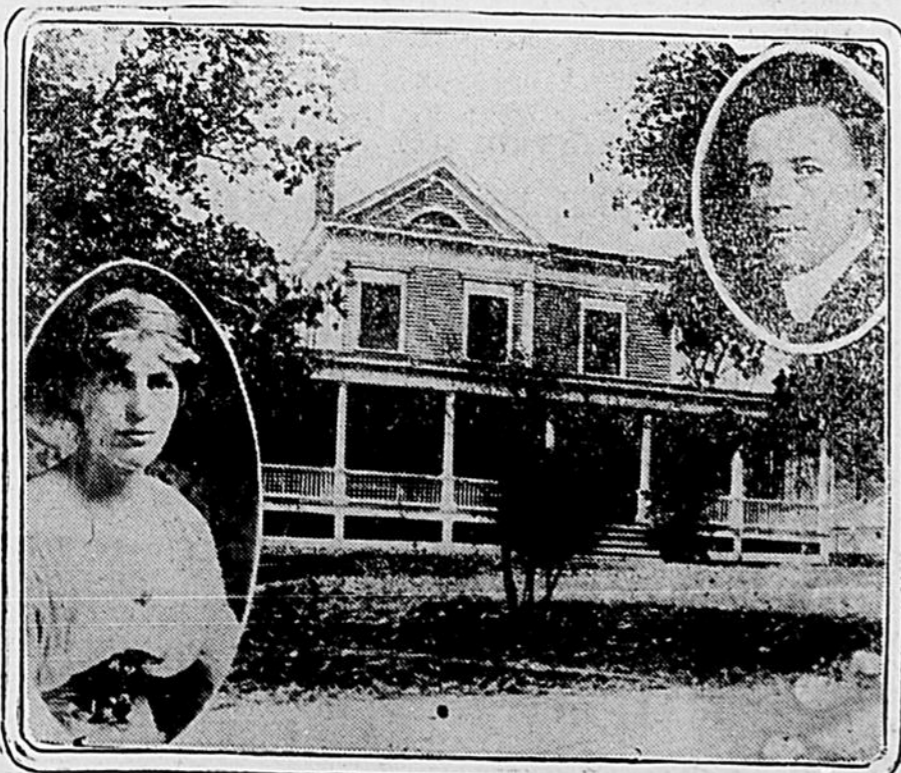
tres augmentations sont: commission des eaux courantes, \$23,282.50; commission de revision du Code Municipal, \$6,695.51; commission des licences, \$2,500.00; bureau de censure des Cinémas, \$4,901.84; Conservatoire Lassalle, Montréal, \$5,000.00; indemnité à 37 licenciés privés de leurs licences dans la cité de Québec, \$111,000.00; amélioration des chemins ruraux, \$255,024.18 en sus du montant voté. (Sous ce chapitre, on a dépensé pour la route du Roi Edouard au 31 décembre 1912, \$247,229.60, et le montant dépensé sur cette même route depuis cette date a été pris sur le produit de l'emprunt des bons chemins.) Il a aussi été dépensé pour machines à chemins, à la disposition des municipalités, une somme de \$62,562.55.

### L'EXERCICE EN COURS

Passant à l'année courante, M. MacKenzie trouve que la législation de la dernière session entraîne une dépense additionnelle de \$30,000.00 de plus que ses estimés, le principal élément de ce surcroît étant \$112,515.00 pour intérêt et amortissement de l'emprunt des Bons chemins, et environ \$125,000.00 pour abolition de chemins à barrières et ponts de péage. Il y aurait en outre \$42,500.00 d'intérêt à pourvoir pour un emprunt temporaire de £300,000 sur lequel il reviendra. Il est probable que d'autres montants additionnels, pour lesquels des estimés supplémentaires seront soumis, seront requis en sus des présentes appropriations. La dépense ordinaire et extraordinaire pour la période du 1er juillet au 17 novembre de l'année courante a été de \$219,159.00 de plus que la même dépense pour la période correspondante de l'an dernier. D'un autre côté, la perspective d'une augmentation de revenu considérablement supérieure aux prévisions est très encourageante. Le revenu ordinaire du 1er juillet au 17 novembre courant dépasse de plus de \$70,000 le revenu ordinaire de la même période de l'an dernier. Il y a

Suite à la deuxième page

## Motto de la fille du President Wilson



Un contraste frappant avec les fêtes splendides auxquelles donnèrent lieu le mariage entre Alice Roosevelt et Nicholas Longworth, c'est la simplicité, l'absence de toute ostentation dans les préparatifs du mariage de Miss Jessie Wilson, seconde fille du président des Etats Unis, avec Francis Bowes Sayre, un jeune avocat de New York.

"Love in a cottage", que l'on pourrait traduire par "l'amour chez soi", tel sera le motto des jeunes époux. La vignette ci-dessus représente la maison qu'ils doivent habiter, à Williamstown, Mass., après leur lune de miel. M. Sayre a suivi les cours du Williams College à Williamstown et compte un grand nombre d'amis dans cette ville.

## DISCOURS SUR LE BUDGET

Suite de la première page

eu augmentation dans la plupart des principales sources de revenu; d'après les apparences du moment, le Trésorier croit sincèrement qu'il y aura un surplus du revenu ordinaire sur toute la dépense, ordinaire et extraordinaire, bien au-dessus de ses premiers estimés.

### ESTIMES POUR 1914-15

Il prévoit pour l'exercice finissant le 30 juin 1915 un revenu ordinaire de \$7,777,956.32, et une dépense ordinaire et extraordinaire de \$7,439,534.72: ce qui donnerait un surplus estimatif de \$338,421.60. Il fait cependant remarquer que la dépense prévue serait nécessairement grossie par les montants requis pour le service des intérêts et amortissements sur les nouveaux emprunts à être contractés aux termes de la loi des bons chemins de 1912, ce qui serait tout de même compensé du côté recette jusqu'à concurrence des perceptions du 2 pour cent des contributions municipales. Le gouvernement pourrait aussi être appelé à encourir certaines dépenses d'abolition de chemins à barrières et ponts de péage.

### DROITS SUR LES SUCCESSIONS

Le Trésorier constate ici que le revenu de cette source continue à donner de très bons résultats, et que la réduction de la taxe produite par l'élévation du chiffre exempté en ligne directe de \$5,000.00 à \$15,000.00, est un véritable soulagement pour la classe sociale qui est le moins en état de supporter le fardeau. Il fait incidemment allusion au récent jugement du Conseil Privé dans la cause de Cotton vs Le Roi, et constata que le revenu à date cette année, provenant des successions, dépasse de beaucoup celui de toutes les années précédentes à pareille date.

### LICENCES

Quant au rapport de la commission des licences sur le trafic des liqueurs, le ministre laisse entrevoir que les conclusions des commissaires pourraient entraîner des amendements importants à la loi des licences. Bien que le mouvement temporel gagne de jour en jour sur le terrain, les licences ont rapporté cette année \$940,197.34, \$40,136.18 de plus que l'an dernier, ce qui est en partie dû à la hausse des évaluations immobilières de Montréal et Québec, où le prix des licences est basé sur la valeur locative ou annuelle des prémisses, aussi qu'au revenu provenant des cinémas qui a déjà rapporté plus de \$4,000.00 dans le court espace de deux mois pour la dernière année fiscale. Le Trésorier ajoute que le gouvernement n'a rien épargné pour donner satisfaction au clergé et aux temporels, de même qu'aux porteurs de licences, en dépeçant ses agents dans la Province chaque fois qu'il y avait lieu de réprimer le commerce illicite des boissons.

### LOI DES VEHICULES-MOTEURS

L'orateur rapporte que le revenu de cette source augmente constamment. En 1911, il était de \$26,617.59; en 1912, \$49,026.06; en 1913 il a été de \$71,416.47. Il fait remarquer que ce revenu net, frais de perception payés, est approprié au paiement de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts contractés pour confection et amélioration des chemins.

### L'EMPRUNT POUR LES BONS CHEMINS

A propos de la loi des bons chemins de 1912, autorisant un emprunt à concurrence de \$10,000,000.00 pour encourager ce louable mouvement, le ministre rappelle qu'il s'était fait certains travaux et que les débetures avaient été émises au montant de \$20,000.00 sous la garantie du gouvernement; mais, vu la baisse universelle des valeurs qui commença à se faire sentir immédiatement après l'adoption de la loi, pour les émissions à 4 p.c. en particulier, il n'a pas jugé à propos de mettre ces débetures sur le marché. Le gouvernement a alors préféré avancer aux municipalités tout le montant demandé, soit \$121,609.58, retenant les débetures en garantie. La loi fut subséquemment amendée de manière à permettre au gouvernement de procurer aux municipalités les fonds nécessaires, sur leur promesse de payer annuellement, à date fixe, 2 p.c. d'intérêt sur les sommes avancées, sur réception des coupons réglementaires,

et pouvoir fut donné au Trésorier provincial d'effectuer les emprunts autorisés par la loi au moyen de débetures ou de stock inscrit émis pour un terme de quarante-un ans au plus, à un taux d'intérêt n'excédant pas quatre et demi pour cent.

En janvier 1913, le ministre de l'Agriculture et de la Voirie ayant préparé un estimé portant qu'il faudrait au moins \$2,000,000 d'avances aux municipalités pour les travaux à faire durant la prochaine belle saison, ainsi que pour les grandes routes provinciales alors projetées, il fut décidé de faire une émission de £400,000. sterling. Bien que dans le moment la condition du marché monétaire ne fût pas aussi bonne qu'on le souhaitait, il fut cependant jugé bon de lancer l'emprunt dans le temps, le gouvernement ayant été avisé d'une baisse probable des valeurs. Les événements ont prouvé que l'avis était excellent, car depuis cette époque le cours des obligations a dégringolé. Il ne fallait pas non plus oublier que les émissions à 4 pour cent étaient déjà devenues très impopulaires; aussi comme on l'a expliqué à la dernière session, le taux d'intérêt de ces emprunts fut-il porté de 4 à 4½ pour cent en vue du ton de plus en plus exigeant des prêteurs qui demandaient un taux d'intérêt plus élevé. En conséquence, le gouvernement a effectué, par l'entremise de la Banque de Montréal à Londres, un emprunt de £400,000 sterling, au moyen d'une émission de stock inscrit portant quatre et demi pour cent à quarante-un ans. Le Trésorier a le plaisir d'annoncer que le stock en question a été vendu à 102, soit 2 pour cent au-dessus du pair. Le prix réalisé a été le meilleur qu'aucune des provinces sœurs ait obtenu dans le temps ou depuis pour des emprunts de même nature.

Le produit de cet emprunt a été approuvé comme suit: avancé aux municipalités avant réception du produit de l'emprunt, \$121,609.58; payé aux mêmes municipalités sur le produit de l'emprunt en sus du montant ci-dessus, \$1,768,097.34 formant un total de \$1,889,706.92, qui leur a été versé à date; total des paiements pour les routes du gouvernement à date, \$411,523.01, soit un grand total de \$2,301,229.93 jusqu'à ce jour, où \$370,660.47 de plus que le produit de l'emprunt.

### EMPRUNT TEMPORAIRE

Pour couvrir cette balance, et aussi comme il ressortait des calculs du département de la Voirie qu'il serait nécessaire de pouvoir disposer d'un montant plus considérable pour faire face aux obligations découlant de la loi et devant surgir d'un jour à l'autre dans le cours de l'année, le Trésorier déclare que le gouvernement a décidé d'effectuer un emprunt temporaire, attendu qu'il ne trouvait pas le moment opportun pour une émission à longue échéance, le marché monétaire étant décidément mal accueillant; un emprunt temporaire de £300,000 a donc été contracté par l'entremise de la Banque de Montréal à Londres au moyen d'une émission de bons du trésor équivalant à \$1,460,000.00 courant, moins escompte et droit de timbre, sans charge pour commission. Le gouvernement a par conséquent tous les fonds nécessaires pour couvrir toute dépense, de revenu ou de capital, qui peut se présenter pour le reste de l'année, et peut attendre que le marché s'améliore, espérant ainsi sauver un montant considérable à la province. M. Mackenzie ajoute qu'en sus du montant déjà dépensé et de ce qui le sera probablement dans le cours de l'année, en dehors du produit de l'emprunt déjà contracté, on calcul que les exigences pour l'année prochaine seront approximativement comme suit:

Pour les municipalités	\$1,500,000.00
Pour la route Montréal Québec.....	600,000.00
Pour la route Sherbrooke-Derby.....	225,000.00
Pour la route Lévis-Jackman.....	225,000.00

Soit un total de....\$2,680,000.00

Il serait donc nécessaire de pourvoir, dans le cours de l'année, par une nouvelle émission d'après la loi des bons chemins, au coût de cette dépense. Quant à l'époque où sera lancé le nouvel emprunt, le ministre répète que le gouvernement se laissera guider par l'état du marché financier.

## TRAITEMENT DIFFERENTIEL CONTRE NOS VALEURS PROVINCIALES

Le trésorier revient à nouveau cette année sur la position anormale qui est faite aux provinces canadiennes, en Grande Bretagne; elles sont exclues de la liste dite "British Trustee List," etc., tandis qu'on y admet des colonies sœurs d'une bien moins grande importance en richesse et en population, ce qui leur permet de placer et vendre leurs obligations à de meilleurs prix que ce que peuvent obtenir nos provinces. L'an dernier il avait exprimé l'espoir de voir ce grief occuper l'attention de la prochaine conférence inter-provinciale; de fait, à la récente conférence, sur sa proposition une résolution énergique a été adoptée à l'unanimité, demandant au gouvernement fédéral de soumettre le cas au gouvernement impérial afin qu'il y porte remède.

### LA CONFERENCE INTERPROVINCIALE

Voilà un sujet sur lequel le Trésorier a donné des détails intéressants. Il dit ce que fut toujours la politique du parti libéral depuis qu'il a pris les rênes en 1897, de contenir la dépense en dedans du revenu, tout en donnant tout l'encouragement possible aux importants services de l'éducation et de l'agriculture; promesse qui a été fidèlement accomplie. Le gouvernement a vécu en dedans de ses moyens, et en même temps il a réduit la dette publique.

Il a porté les crédits d'instruction publique de \$421,204.25 en 1897 à \$1,383,415.31 en 1913, augmentation de 228 p.c.

Les crédits pour l'agriculture ont été portés de \$230,775.75 en 1877, à \$1,001,936.65 en 1913, soit 334 p.c., d'augmentation.

On a dépensé pour l'administration de la justice, en 1897, \$567,629.19, en 1913 \$924,540.37, soit 63 p.c. de gain.

Bref, ainsi de suite; sur toute la liste des ministères de dépense, il y a eu augmentation en proportion.

Pour l'exercice clos le 30 juin 1897, le total de dépense ordinaire et extraordinaire était de \$4,862,282.70. Pour l'exercice fin le 30 juin 1913, elle a été de \$7,958,984.99, soit 63 p.c., en plus.

Jusqu'ici, le revenu a été plus que suffisant pour permettre à l'administration d'honorer ce surcroît de dépenses.

D'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les provinces se sont vu échoir la gestion des services qui se rapprochent le plus des affaires personnelles et de la vie quotidienne des citoyens, tels les établissements municipaux et éducationnels; l'administration de la justice; les œuvres charitables; l'entretien des aliénés; la construction des palais de justice et prisons, et autres travaux publics. Or, il est bien admis qu'au début les provinces ont hérité de sources de revenus tout à fait insuffisantes.

La conférence interprovinciale qui a siégé récemment à Ottawa a déjà fait l'objet de nos débats, le premier ministre a traité la question à fond. Un examen des statistiques provinciales démontrerait que depuis l'établissement de la Confédération nos dépenses provinciales ont marché sur un train de 100 pour cent plus vite que nos revenus, et que depuis le dernier rajustement des subsides, si nos revenus ont augmenté de 30 p.c., nos dépenses ont grossi à raison de 60 p.c.

Le gouvernement dit l'orateur, attache une grande importance à l'admission tombée des lèvres du premier ministre du Canada, lorsqu'il a reçu les résolutions adoptées par la conférence des provinces; il a alors déclaré que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord devrait être amendé de manière à pourvoir constitutionnellement au remaniement périodique des conditions provinciales. Le fruit des délibérations de cette conférence est maintenant sous considération devant le gouvernement de la Puissance. Le Trésorier ne désire pas anticiper sur ce qui en sortira. Comme province, nous ne pouvons rester stationnaires. Quoi qu'il advienne, nous devons pousser notre politique de progrès moral et matériel. C'est bel et bon d'emprunter ce qu'il faut pour payer le coût des grandes entreprises publiques telles que constructions de routes

ou voies ferrées et autres travaux publics mais il faut que le revenu soit suffisant pour honorer les échéances croissantes d'intérêt, de même que la dépense déjà accrue et à accroître progressivement dans tous les départements de dépenses de l'administration. Accomplir cette tâche tout en restant en dedans du revenu sans ajouter indument au fardeau populaire, surtout sans appesantir davantage le fardeau de ceux qui sont moins en état de le porter, tel est, tel a toujours été le point de mire de la politique du présent premier ministre de cette province. Qu'il s'acquitte noblement de cette grande tâche, on en a la preuve dans le constant spectacle de progrès et de développement ainsi que de sage et économique administration financière, qu'offre l'histoire de notre province depuis 1897, et plus notamment depuis le jour où appelé comme premier ministre à guider les destinées du parti libéral dans le gouvernement de cette province, il a pris les rênes d'une main ferme, dirigée par une forte tête.

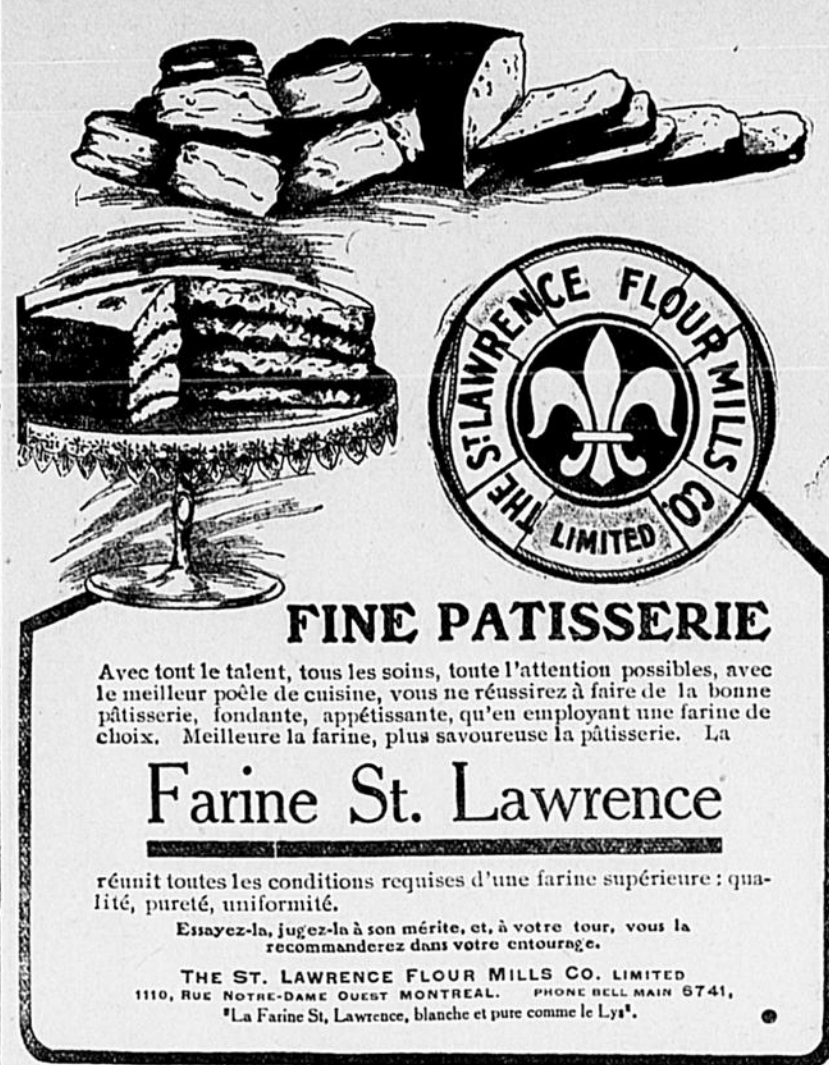
## POURQUOI TAXER LES OEUF ?

Le marché actuel des oeufs nous fournit un éloquent exemple de l'injustice des taxes qui grèvent actuellement les produits alimentaires. Les oeufs sont frappés d'un droit de trois centins la douzaine, sans doute pour aider la poule canadienne à triompher d'un climat dont les rigueurs retentissent sa fécondité. On s'est ému cette semaine à Montréal parce que les oeufs frais se sont vendus environ soixante centins la douzaine, et qu'ils menaient de monter à 75 centins avant la fin de l'hiver.

En réponse aux plaintes du public, les grands marchands d'oeufs, après avoir étudié la situation, publièrent une déclaration où il était dit qu'il n'y avait, dans les entrepôts de Montréal, que 31,796 caisses d'oeufs, que la consommation moyenne à Montréal est de 7,000 caisses par semaine, et que les premières livraisons d'oeufs canadiens ne se feront pas avant le 1er mars prochain. C'est-à-dire que, dans les conditions normales, l'approvisionnement actuel sera épuisé vers le 1er janvier, et que, entre cette date et le 1er mars, tous les oeufs consommés à Montréal seront probablement importés des Etats du Sud où le climat plus doux permet une production économique.

L'état de chose est à peu près le même dans tous les grands centres de la population au Canada. Depuis bien des années les poules canadiennes ne produisent plus assez d'oeufs pour alimenter la population et les compagnies frigorifiques en importent des milliers et des milliers de caisses tous les hivers.

La situation est bien simple. En été, lorsque les basse-cours canadiennes sont productives, il est inutile de protéger les oeufs. Il est inutile également de le faire en hiver puisqu'il n'y a pour ainsi dire pas de production à protéger—on ne produit pas d'oeufs pour la même raison qu'on ne produit pas d'orange. Pourquoi donc le public canadien est-il obligé de payer au Gouvernement trois cents par douzaine d'oeufs en plus d'un prix exorbitant? Pourquoi taxer ainsi, au seul profit d'une admiration extravagante, les vieillards et les malades dont les oeufs frais peuvent prolonger la vie?



**FINE PATISSERIE**

Avec tout le talent, tous les soins, toute l'attention possibles, avec le meilleur poêle de cuisine, vous ne réussirez à faire de la bonne pâtisserie, fondante, appétissante, qu'en employant une farine de choix. Meilleure la farine, plus savoureuse la pâtisserie. La

**Farine St. Lawrence**

réunit toutes les conditions requises d'une farine supérieure: qualité, pureté, uniformité.

Essayez-la, jugez-la à son mérite, et, à votre tour, vous la recommanderez dans votre entourage.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED  
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL MAIN 6741.  
\*La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys.\*

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoche, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Orançais des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte



### Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

## BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

## Bazar St-Hyacinthe G.A. Ducharme & Cie

169 RUE CASCADES

Assortiment complet de jeux, jouets, articles de fantaisie et de cadeaux utiles.

Notre département de bijouterie est très complet et des mieux assortis

Articles de fumeurs—Tabacs, Cigares et Cigarettes de toutes sortes.

SPECIALITE — Pipe Backlite, avec un joli boîtier, très hygiénique, PRIX \$1.00.

U. FOURNIER, Rue Cascade SATISFACTION GARANTIE.

## N'ATTENDEZ PAS UN MOMENT

Quand les enfants arrivent de l'école transis de froid et affamés, un Cube OXO dans un bol d'eau chaude peut être préparé dans une minute, et constitue un breuvage délicieux et nourrissant; il réchauffe et fortifie, procure aux enfants la joie et le bien-être.

Les Cubes OXO sont merveilleux pour les enfants. Extraits de la viande de bœuf de première qualité et préparée de manière à être aisément assimilable, ils reconstituent la force, préviennent les rhumes, rendent la santé et l'énergie aux personnes de tout âge.

UN CUBE POUR UNE TASSE

BOITES DE 4, 10, 50 ET 100 CUBES



# L'HABIT

Je rencontre, avant-hier, sur le boulevard, Machin-Benoit, Casimir-Simplice Machin-Benoit, le célèbre critique d'art. Il me connaissait vaguement pour m'avoir aperçu au vernissage des "Peintres-Obscures". Je le salue, il m'accoste.

—Tiens, vous voilà?

—Me voilà!

—Je suis fort heureux de vous rencontrer.

—Vous êtes trop aimable, monsieur Machin-Benoit. C'est moi qui suis honoré.

—J'ai beaucoup admiré vos superbes toiles, aux "Peintres Obscures". Tous mes compliments! Bonnes qualités de peintre!

—Je suis confus.

—Mais non, mais non, vous voyez juste, vous!

—Je vous en prie.

—Au fait— et agréez pour cela toutes mes excuses,—n'ayant pas votre adresse, je n'ai pu vous inviter à notre réception. Ma femme donne aujourd'hui même une soirée où Tout-Paris sera. Permettez-moi de réparer mon involontaire omission et de vous prier, tout de go, de nous honorer de votre présence?

—Vous me comblez!..

—Pas du tout! J'aime les jeunes, moi! A neuf heures, n'est-ce pas? Il y aura bridge. Je compte sur vous! C'était un ordre. Casimir-Simplice Machin-Benoit régente avec une autorité souveraine les artistes et fait l'atmosphère chez les marchands! Il me quitte, tout courant.

D'abord, je reste saisi. Puis, la joie vient. La voilà, la chance, la subite et fantasque chance qu'il faut saisir aux cheveux et ne pas lâcher! Une soirée mondaine! Le Tout-Paris! Le grand lancement! La réputation, la gloire, la vente!

Mon imagination s'emballe, mon crâne s'échauffe. Je vois dans un scintillement les salons rutilants de lumières, l'assistance élégante, les femmes parfumées, les hommes charmants. Et j'arrange, je brode, je m'exalte.

Lorsque, tout à coup, une pensée me fige sur place: je n'ai pas d'habit, d'habit noir, sélect, de frac enfin! Je ne vais pas me rendre chez les Machin-Benoit avec mon pauvre veston râpé et mon feutre, je ne dis pas non, et je lui en garde de la reconnaissance, mon veston aussi, sans doute! Ce sont des amis, ceux-là, deux vrais amis, deux intimes. Nous sommes faits les uns aux autres, nous avons nos habitudes, nos pils et nos défauts. Je les ai menés partout ou je suis allé, et j'aurais une vraie peine à m'en débarrasser. Mais, enfin, pour une soirée chez les Machin-Benoit, ils ne sont vraiment pas présentables, et je dois songer à m'en procurer de plus reluisants.

Oui, mais comment! Paul, le peintre résolutif, me prête bien de temps à autre son pardessus à col de velours. Il est un peu long pour moi, un peu large, mais je le fais passer pour un paletot sac ou pour une pelisse d'auto, suivant le cas, et il produit son petit effet. Pour les sorties diurnes, c'est superbe, mais pour les nocturnes et mondaines où il faudrait le déposer au vestiaire, il ne suffit pas. C'est ailleurs que je dois trouver. Alors, il me revient à la mémoire que Jean, le sculpteur, a un frac, lui, le veinard! Je ne réfléchis pas plus longtemps, je cours chez lui. J'entre en bourrasque.

—Ton frac!

—Mon frac!

—Oui, ton habit!.. Vite?.. Soirée.. Tout-Paris.. Machin-Benoit!

Il n'y comprend rien, mais s'exécute et tire son vêtement d'une malle.

—Voilà!

Je l'enfile séance tenante. Mais, comme je dépasse Jean de la tête, son pantalon me vient molet et son gilet laisse voir entre la ceinture et l'estomac le quart de ma chemise. Jean regarde mes jambes nues comme celles d'un highlander d'Ecosse et mes poils qui se hérissent.

—Un peu court! dit-il.

—Plutôt!

—Mets des bottes!

—Pourquoi faire?

—Pour rallonger le pantalon!

—Tu plaisantes?

J'étais navré. Soudain, une inspiration perce mon crâne: les loueurs d'habits, le salut! Je quitte le costume.

—Prête-moi vingt francs!

Il les avait, il me les tend. Je le laisse, et je me précipite rue de Bucy. Il y a là des fripiers aux enseignes alléchantes. On y voit de superbes éphèbes de cire qui font des grâces dans des vêtements impeccables. Je regarde deux ou trois devantures avant d'arrêter mon choix. L'une me séduit par je ne sais quoi d'engageant et d'honnête. Et j'entre. Une vieille femme à lunettes me reçoit. Elle ne me laisse pas le loisir de placer un mot après le premier salut. Elle me toise.

—C'est pour un habit? J'ai ce qu'il vous faut!

—Ah!

—Oui. Quelque chose de très bien. Dernier genre. Ça vient de chez le prince Ouros.

—Ah!

—Parfaitement! Par ici.

Elle m'entraîne dans un capharnaüm qui fleurit le camphre et la naphthaline. Des vestes de toutes formes pendent comme des suicidés. Elle fait un geste d'une main prompte, décroche un pendu, me le lance sur l'épaule, furette plus loin, mesure un pantalon entre ses bras écartés, tourne, vire, revient.

—Voici. Essayez!

Elle se détourne. Vaguement gêné, je me dévêts, puis me revêts. Dans l'obscurité, je ne vois pas grand-chose. J'enfile mes jambes dans le fourreau de drap. Ça craque. Aie! L'étoffe est mince! N'importe, il ne faut pas se montrer trop difficile pour un locatis! Hâtivement, je boucle la ceinture, j'endosse le gilet, puis le frac. Alors, je me présente à l'examen de la fripière. Elle s'exclame.

—Il vous va comme un gant! Vous êtes adorable ainsi! Quel maintien! Ah! vous avez bonne mine, vous! Demi-tour!

Je pivote. Elle s'extasie encore, pince mes côtes, lisse mes omoplates.

—Parfait! C'est quinze francs!

Une somme! Enfin, je m'exécute, je paie: les Machin-Benoit, Tout-Paris! Et je file vers le logis de Paul querir son pardessus. Je ne suis pas trop mal, et les vitres complaisantes des boutiques me renvoient une silhouette que je trouve élégante à souhait. Il n'y a guère que les genoux et les coudes qui soient un peu blanchis, et un bouton qui pend dans mon dos, au bout de son fil. Le reste est bien. Mais les passant se retournent, à mon aspect. Un loustic me crie:

—Où qu'est ta mariée?

—Elle est au clou! répond un autre.

Je dédaigne ces bas quolibets, et je vais, fier et digne. J'arrive chez Paul à la nuit tombante. Il est absent, bien entendu. Les amis sont toujours absents, lorsqu'on a besoin d'eux! Je l'attends avec impatience, tapi dans son escalier. Et, devant mes yeux, défilent toujours en songe, les félicités mondaines auxquelles je vais assister, la gloire proche, la réputation que va me faire l'aimable Machin-Benoit. Cela lui est facile. Dix lignes de lui font plus pour l'avenir d'un artiste que dix ans d'efforts. Puis, comme la faim tiraille mon estomac, je pense avec concupiscent au buffet où je me restaurerai, ce soir.

Est-ce la faim, la joie, la fatigue ou l'attente? Je sommeil un peu, assis sur une marche. Il y a des choses écrites. Pourquoi sommeillai-je ainsi? Sans doute pour que, précisément, un arrivant ne voie pas ma masse accroupie dans l'escalier sombre, et pour qu'il me

heurte, trébuche et culbute en m'entraînant dans sa chute? Cela, en effet, arrive comme il était écrit. Nous dévalons ensemble, moi et un autre, un étage à toute vitesse, cabossés sur les marches, heurtés aux murs et hurlant comme deux possédés. Furieux, arrivé sur le palier, le quidam m'empoigne par mes revers et me secoue en brailant. Je soupçonne Paul.

—C'est moi! lui crie-je.

—Ah! c'est toi? clame-t-il en m'envoyant un coup de poing sur le nez.

Je riposte, mis en colère, et nous nous peignons, jusqu'à ce qu'un voisin, attiré par le tapage, arrive avec une lumière. Paul me reconnaît et s'excuse. Il est bien temps! A la leur tremblante de la chandelle, je devine un désastre. Je m'enveloppe d'un rapide coup d'œil. Parbleu, ça y est: un de mes revers est arraché et git à terre. Je le ramasse.

—Ce n'est rien, fait Paul, qui regrette sa violence. Nous allons arranger cela!

Il ouvre son atelier. Je pénètre.

—Assieds-toi, dit-il, jecours chercher du pétrole.

Je suis brisé. Je trouve à tâtons une chaise, je m'affale dessus en relevant soigneusement mes basques. Mon nez est doaloureux et saigne. Je l'éponge tant bien que mal avec mon mouchoir. Et j'attends. Paul revient, garni sa lampe, et la clarté jaillit.

—Voyons le dégât? Comme tu es beau! Peste, on dirait un prince!

—Pardi, mou cher, le propre costume du prince Ouros!

—Ah! bah!

—Certes!

En deux mots, je le mets au courant: la soirée mondaine, Machin-Benoit, Tout-Paris. Le voilà plus affolé que moi, et qui s'arrache de désespoir quelques-uns de ses cheveux à la Boticelli.

—Mais alors, il faut te raccommoder! Approche!

Je me lève... où je veux me lever. Je sens une résistance; je donne un coup de reins sérieux et me dresse debout. Un poids insolite pèse à mes reins, comme si le dessous de mon siège se cramponnait à moi. Je porte naturellement ma main vers l'obstacle, et je ramène la palette de Paul. Parfaitement? Je m'étais assis dessus.

—Tu ne pouvais pas faire attention! gronde-t-il J'avais là de l'outremer pur, un tube entier, pour ma "Filette au bain!"

—Il s'agit bien de cela! Et mon pantalon!

—Quoi, ton pantalon! Eh bien, il a des traces de Van Dyck, de vermillon et d'outremer, ton pantalon!

—Malheureux!

—Il faut te passer à l'essence, assure-t-il. Il n'y a que ça!

—Tu crois que ça suffira!

—Certainement! Laisse-moi faire. Penche-toi!

Il racle le plus gros avec un couteau à palette.

—Ce qu'il y en a!

Puis, avec un chiffon, il me frictionne. J'empoisonnais la térébenthine. Je le lui fis remarquer. Il réfléchit.

—Il y a bien un moyen.

—Lequel?

—Te parfumer!

—Avec quoi?

—Avec du vernis Cobalt, ça sent très bon!

Je n'ose rien dire. Il charge son vaporisateur, et plou, plou, plou, m'asperge.

—Tu sens?

Pour sûr, je sentais!

—Ce sera sec tout de suite, ne crains rien, ajoute-t-il.

—Et mon revers?

—Ton revers?

—Oui!

—C'est très simple, tu as de la chance!

—?

—Dame, c'est le côté de la boutonnière!

—Alors?

—Alors, il te faut une fleur, es-tu bête! En la prenant à longue tige, on n'y verra rien. L'épingle tiendra le tout! Cependant l'heure s'écoulait. Je n'avais plus une minute à perdre.

—Ton pardessus.

Il me le céda de bonne grâce et, pas trop rassuré, je me hâte vers le salon de Machin-Benoit. C'est brillamment illuminé. Des autos et des coupés stoppent à la porte que garde un suisse en livrée. Des gens emmitouffés de four.

Continué à la page 4.

## LA TEINTURE DOMESTIQUE



ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

# DY-O-LA

Est Garantie **UNE TEINTURE** pour Tous tissus.

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.

Demandez notre Carte Échantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Résultats obtenus, en Teignant sur d'autres Couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited, - Montreal

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de St-Hyacinthe.

COUR SUPERIEURE  
No. 173.

POLYDORE CLAIGNE, cultivateur, autrefois de la paroisse de Laprésentation, district de St Hyacinthe, et maintenant de la paroisse de St-François du Lac, district de Richelieu.

Demandeur,  
vs.  
AMEDEE BERNARD, cultivateur, ci devant de la dite paroisse de Laprésentation, maintenant en lieux inconnus.

Défendeur,  
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, 24 Novembre 1913.

ROY & BEAUREGARD,  
P.C.S.

Les enfants pleurent pour avoir le  
**CASTORIA**  
FLETCHER

## LES PRÉVOYANTS DU CANADA

### ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00  
Actif du Fonds de Pension, le 30 Sept. 1913, 384,936.39

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910.	149	8,540	19,269	76,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
30 Septembre 1913.	338	23,189	45,007	384,936.39

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,  
Gérant-Général.

BUREAU CHEF:—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.

## STEVENS

The Barrels and Lugs of STEVENS

Double and Single Barrel SHOTGUNS

are drop-forged in one piece. Made of specially selected steel. WEARTEST. Compare at any where near the price and note our QUALITY throughout.



Our Shotgun Catalog shows the famous line of Stevens Repeaters—Doubles—Singles. If you cannot obtain STEVENS from your dealer—let us know, and we will ship direct, express prepaid, upon receipt of Catalog Price.

J. STEVENS ARMS & TOOL COMPANY  
P. O. Box 5005,  
CHICOPEE FALLS, MASS.

## BOVINO

Composé d'extrait de bœuf, de vin et de fer

Cette préparation contient le meilleur extrait de bœuf, de vin et de fer. Le bœuf fait de la chair, le vin fait du sang et le fer fortifie les nerfs. En même temps ce remède renforce les poumons et de plus fournit la substance nécessaire à la moelle des os. Ce remède contient tout ce qu'il faut pour la constitution, pour refaire tout le système et faire du sang nouveau. Du moment qu'elle se sent faible, toute personne devra s'empresser de prendre le "Bovino" préparé par la Cie A. Alp. Ferland, Sherbrooke, C. Rouleau, agent, 5 rue Laframboise.

Monsieur Rouleau profite de l'occasion pour remercier le public pour le bienveillant encouragement qu'il a bien voulu lui témoigner quand il introduisit dans notre ville les deux excellents sirops Ginseng et Batailleur et espère qu'il en sera de même quand il ira chez vous pour introduire le fameux "Bovino", le remède des familles. En vente partout.

# GIN CROIX-ROUGE

## Explorateurs et Chasseurs

Quand vous partez pour un voyage d'exploration ou une partie de chasse, où vous aurez à subir des changements de température, n'oubliez pas que contre le froid et l'humidité, rien ne vaut un bon verre de

# Gin Croix Rouge

Cette bonne eau-de-vie de genièvre tonifie, réchauffe, fortifie l'organisme contre les intempéries.

Chaque flacon de Gin Croix Rouge est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

**BOVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE**  
MONTREAL.



## Kumfort Over-Shoes

Claques et Bas Combinés.

Pour dames et enfants. Facile à mettre et à ôter. Élégante, confortable et de bonne durée. Achetez-les et protégez-vous et votre famille contre les maux de l'hiver.

Canadian Consolidated Rubber Co. Limited, Montréal.

### En Vente Partout

## COMMENT ON DEVIENT CONSOMPTIF

Lorsque vous avez pris du froid, lorsque les muqueuses de la gorge sont enflammées, l'inflammation s'étend vite aux bronches et provoque la toux. Il importe de conjurer le mal sans délai, tout retard constituant un grave danger. La consommation, en effet, n'est que trop souvent due au fait que l'on néglige un rhume qui commence : les microbes de la consommation, répandus partout, s'emparent du terrain favorable, se multiplient et minent sournoisement la constitution la plus robuste. Quelques doses de Baume Rhumal auront raison d'un rhume à son début ; la persévérance dans le traitement triomphera du rhume le plus tenace, l'expérience l'a prouvé fréquemment. Se vend partout 25c la bouteille.

Suite de la page 3.

rures, des femmes en mantilles s'engouffrent dans le hall. Un peu intimidé par ce luxe, je suis la cohue. J'arrive avec elle au vestiaire, dans le vestibule. Au fond, devant une large portière, j'entrevois Casimir Simplicien Machin Benoit et sa femme. Il y a un monde fou. On s'écrase. Un larbin rasé s'empresse vers moi. Il saisit d'un mouvement expert le col du pardessus de Paul, tire à petits coups, me dépiaute comme un lapin.

Lorsqu'il achève, je me trouve en bras de chemise ! Autour de moi, les gens s'effarent. Mon aide aussi. Moi aussi. Je regarde mes épaules, et je m'aperçois que je ne suis pas en gilet, comme je le croyais, mais que les manches du frac ont été arrachées. Elles ne tenaient pas très bien. Une honte terrible s'abat sur moi. Je me sens devenir rouge et blanc tour à tour. Que faire ? Cet idiot est décontenancé, ma pelure dans les paumes. Des chuchotements et des rires s'élèvent. Je me jetterais volontiers dans un trou, s'il y en avait un. Machin Benoit, qui devine quelque chose d'anormal, se précipite. La myopie l'empêche tout d'abord de comprendre. Mais, lorsqu'il a vu et compris, il me rassérène.

— On va vous raccommodez murmure-t-il. Il donne un ordre, en effet, à son domestique, qui me conduit dans une pièce retirée où une petite bonne vient nous rejoindre, armée de fil et ciseaux. Elle pouffe en m'apercevant, mais se contient et se met à la besogne. Je la regarde agir. Elle est vive et habile, et les deux fugitives reprennent leur place en un instant.

— Voilà, monsieur, le malheur réparé, fait-elle avec un sourire. Je la remercie. Elle disparaît. Je me rhabille.

Enfer et damnation ! Elle a cousu mes manches à l'envers ; la gauche à droite et la droite à gauche ! J'ai les coudes en avant !

Mais je vais fuir ! Tant pis pour la gloire, la soirée, la réputation, Machin Benoit et le Tout-Paris ! je me glisse honteusement vers le vestiaire.

— Qui faut-il annoncer ? questionne un huissier.

— Mon pardessus, lui soufflai-je. D'une voix de stentor, il clame : — M. Ardesus !

Et il soulève la portière. J'apparais. Je fais une entrée triomphale, les bras retournés. Succès ! On s'esclaffe. Je ne distingue rien, sous les lustres, que des éventails qui battent. Machin Benoit s'approche et semble croire à une originalité plaisante d'artiste.

— Très drôle, dit-il, très, très drôle ! Cela lui plaît et l'amuse.

Venez, je vais vous présenter !

Et, gentil, amical, il me tire, pour m'entraîner, juste par mon revers endommagé qui se détache et qu'il cueille. Cette fois, il ne comprend plus. Il regarde ma tête et ce morceau d'étoffe. Mai, j'en ai pris mon parti, je minaude comme si rien n'était insolite. Dans ma cervelle, pourtant, se déroule tout un drame. Mais ça y est, n'est-ce pas, il n'y a rien à faire qu'à sauver la face comme disent les Chinois. Et je sauve la face, je la sauve tant que je peux ! Je sens très bien que cette face est la cible de cent paires d'yeux ! Ce n'est pas le moment de perdre la tête ! Alors très digne, je me mêle à un groupe où péroré un vieux savant à menton glabre. Les mille bruits du salon ne me troublent plus. Je m'accoutume à mes coudes et m'absorbe dans mon attention.

Mais un domestique apporte des rafraîchissements. Je m'efface pour le laisser circuler et je serre, de mon dos, un peu, une dame assise qui se recule. Pais, je reprends ma place. Une sorte de faible résistance m'éton-

ne. J'insiste. On crie, derrière moi. Je me retourne brusquement, et j'entre dans ma giration les chichis de ma voisine. Qu'est-ce qu'il y a encore ! Il y a que mon bouton bringueballant a trouvé une boutonnière à sa taille dans la chevelure de cette dame, voilà tout ! Elle glousse comme si je lui arrachais des plumes. On s'empresse pour la délivrer. Mais ce sacré bouton qui ne tient que par un fil est indéracinable ! Ce fil est d'acier ! Plus on s'efforce de le débrouiller, plus il s'embrouille ! Et je suis environné d'un cercle houleux où les visages grimaçant de rire ou de fureur. Puis, comme tout le monde s'émêle et tire à hue et à dia, l'habit du prince Ouros cède, moins obstiné que son bouton, et s'ouvre tout simplement en deux, comme une cosse de pois qui crève.

C'est la désolation finale. Avec mes manches retournées et mon dos fendu, on ne sait plus si l'on me voit de pile ou de face. On n'ose plus me toucher on ignore par quel bout me prendre. J'ai l'air d'avoir la figure à l'envers. Quelle situation ! Elle ne faisait pas mon affaire, ni celle de Machin Benoit, qui tient aux convenances. J'étais vexé. Lui trouvait que je manquais un peu trop de décorum. Et il me le dit. Il me traite de paltoquet et d'insolent !

Je fais devant l'orage, je rattrape mes hardes comme je puis ; je ressemble tous mes morceaux dans mes mains crispées. Un bout de ficelle est là, cernant la ceinture. Je le tire, machinalement.

Et toutes les coutures de mon costume disparaissent à la fois. L'habit s'effondre en petit tas de loques noires.

Mon habit, l'habit du prince Ouros, n'est qu'un affreux déguisement de prestidigitateur. C'est un habit à transformations pour omédien de music-hall. Et je suis transformé, des pieds à la tête, Je devrais apparaître en maillot scintillant de paillettes, en page de féerie, en je ne sais quoi, mais comme je ne me suis pas préparé, je suis pris au dépourvu et n'apparais qu'en caleçon.

Avant que j'aie pu m'y reconnaître, je suis bousculé, repoussé, chassé, jeté à la rue.

Je n'ai pas eu l'audace de réclamer mon pardessus, le pardessus de Paul. Je l'ai laissé et je suis parti. Il pleuvait, naturellement. Alors, j'avais beau boutonner mon sale habit, plus je le serrais par devant, plus il s'ouvrait par derrière.

Je suis revenu comme cela chez moi, trempé, honteux, navré. Et je n'ai pas osé retourner chez la loueuse avec son costume misérable. Elle méritait des reproches, mais que m'aurait-elle dit, elle ! Je lui devais son habit en bon état... J'ai donc gardé ma courte honte et sa défroque, et je lui ai abandonné mon pauvre vieux veston et mon pauvre vieux chapeau, si fidèles. Il m'a fallu faire retailer et recoudre dans l'habit du prince Ouros une sorte de spencer fort disgracieux. Je l'use.

Paul, son pardessus perdu, s'est fâché. Quant à Casimir Simplicien Machin Benoit, ses sentiments à mon égard ne sont que trop bien exprimés dans son article de ce matin pour que j'en parle moi-même. Ma carrière est tout à fait compromise. Je ne passerai plus jamais, j'en ai peur, pour un peintre mondain. Jean me gronde :

— Mon frac était un peu court pour toi, c'est possible ; mais il était solide, au moins. Avec lui, on n'aurait vu que tes jambes, après tout !... C'est vrai, on n'aurait vu que mes jambes...

## Le plus grand magasin du Canada

Le 25 novembre, à Montréal, s'est ouvert le nouveau magasin Scroggie qui s'étend, rue Ste Catherine, depuis la rue Bleury jusqu'à la rue St Alexandre. C'est le plus grand magasin du Canada ; on trouve sous son toit tout depuis une épingle à cheveux jusqu'à un automobile. Les directeurs, comme clou d'ouverture, ont installé en plein magasin une ménagerie de fauves vivants.

**CASTORIA.**  
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée  
Porte la Signature de *Cast. H. Fletcher*

## Les prédictions de Mme de Thèbes pour 1914

Parmi les prédictions de madame de Thèbes, pour l'année 1914, nous relevons les suivantes :

La planète Mars dominera et les menaces de guerre seront constantes.

L'Angleterre aura à faire face à des périls critiques dans les Indes.

Londres sera menacée d'inondation et il en résultera une terrible catastrophe qui excitera la sympathie de l'univers.

Le Portugal verra la restauration de la monarchie.

L'Autriche sera cruellement éprouvée par des émeutes ; il y aura effusion de sang dans les rues de Vienne ; la situation sera encore plus mauvaise en Hongrie et la dynastie austro-hongroise sera en grand danger.

L'Allemagne subira un sévère bou-

versement qui modifiera profondément le caractère de sa vie nationale.

L'Italie verra un nouveau pape plus ami de la monarchie.

La Russie aura la bonne fortune de promouvoir la paix dans les Balkans.

La France sera affectée par des scandales, des émeutes, des effusions de sang et des difficultés industrielles dans le nord-est. Paris aura une année favorable.

Aucun désastre n'est prédit pour l'Amérique.

Oh ! madame, je crois bien que je me suis cassé le cou !

Tant pis pour vous, tout ce que vous casserez vous sera retenu sur vos gages !

## CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Cast. H. Fletcher*



# VIN ST MICHEL

## LA JEUNE FILLE

Au Bureau, Au Magasin, A l'Atelier

est astreinte à un travail absorbant, fatigant, éternant qui finit par épuiser les plus robustes. L'usage régulier d'un bon tonique s'impose à celles qui travaillent : elles trouveront dans le

## Vin St-Michel

le meilleur des reconstituants : il combat la faiblesse, la fatigue nerveuse et prévient le surmenage fatal à la santé comme à la beauté.

C'est un véritable élixir d'éternelle jeunesse.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE

Seuls Agents,

520, rue St-Paul, MONTREAL.

EASTERN DRUG CO.

Boston, Mass.

(Agents pour les Etats-Unis.)

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—



## The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 29 Sept. 1912.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angle terre.

N. J. FERGUSON,

Gen. Passenger Agent.

L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe. Téléphone 28.

## Depuis au-delà de Cinquante Ans.

Le sirop calmant de Mme Winslow a été employé par des milliers de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé pendant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce une dent avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il soulagera instantanément le pauvre petit malade.

Fiez-vous-y, mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins. Il guérit les coliques, il attendrit les gencives, fait disparaître l'inflammation et donne du ton et de l'énergie au système en général. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants est plaisant au goût c'est la prescription d'une des plus vieilles et des meilleures nourrices des Etats Unis. En vente chez tous les pharmaciens par tout l'univers. Demandez avec confiance le sirop calmant de Mme Winslow.

## Amateurs de Volailles

Je viens de recevoir 50 sacs de "Scratching Feed," mélange de grains pour faire travailler les poules contenant toutes sortes de grains, cassés et afin d'introduire ma fameuse poudre Poultry Specific, faisant pondre les poules malgré elles je donnerai GRATIS une boîte échantillon, PRIX REGULIER 25 CTS avec chaque sac de 100 lb, de ce grain, pour le prix ridicule de \$1.00 par sac. C'est indispensable pour qui-conque garde des volailles. Et c'est moins CHER que vaut le mélange à gratter seul. Nous le livrerons en ville jeudi de chaque semaine. Si votre ordre est donné avant cette date Phone 364-78. N'oubliez pas le prix \$1.00 par sac avec boîte de poudre valant 25 cts AU DETAIL, \$1.00 en valeur intrinsèque.

FERME AVICOLE YAMASKA  
Arthur S. Comeau Prop. Ville



GRAND CHOIX DE  
Tapis, Prêlarts, Portières  
et Rideaux  
Chez  
**EUG. L. DESAUTELS**  
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

### Horaires des Trains.

ALLANT A L'EST.

8.33 a.m.—Tous les jours pour St. L. boire, Acton Vale, Richmond (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 a.m.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland.

3.15 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Samedi seulement.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

ALLANT A L'OUEST.

5.21 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

6.00 p.m.—Tous les jours pour St. Lambert et Montréal seulement.

5.47 p.m.—Tous les jours pour St. Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

Pour toute information s'adresser à

F. C. BOUVETTE, Agent.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

1er JUIN 1913

HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non-garanties

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richford, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St. Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St. Jean, N. B., Halifax, N. S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston, Springfield, Portland et la Nouvelle Angleterre.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

ARRIVÉES A ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St. Jean, N.B., Halifax, N.S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St. Paul, etc.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St. Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc.

Départ de Montréal pour Ouse à 9.45 a.m. et 9.45 p.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

L. BARCELOUX,

Agent des Billets

ALFRED HAMEL,

Agent pour la Ville.

Les enfants pleurent pour avoir le  
**CASTORIA**  
DE FLETCHER

# RICHELIEU

## TABAC A FUMER

Manufacturé par La Cie B. HOUDE, Limitee, Quebec

### PAVILLON EN SATIN DANS LES PAQUETS

#### D. D. D. DANS LES HOPITAUX LE REMEDE PAR EXCELLENCE POUR LA PEAU

Ombien de malades, dans les hôpitaux, en proie aux terribles démangeaisons causées par des maladies de la peau, n'ont pu goûter les douceurs du sommeil que grâce à un bienfaisant elixir appliqué sur leurs plaies par les mains d'une garde-malade! Cet elixir, c'est le fameux D.D.D. pour l'eczéma.

La surveillante des garde-malades d'une de nos plus importantes institutions catholiques, dont nous donnerons le nom sur demande, nous écrit relativement à un malade qu'elle eut l'occasion de soigner: Une maladie de peau avait fait disparaître ses sourcils; son nez et ses lèvres étaient devenus difformes. Depuis qu'il fit usage de D. D. D., ses sourcils ont repoussé, sa figure a repris sa forme naturelle.

Combien de personnes souffrant de l'eczéma, et payant leurs médecins pour un traitement régulier, qui n'ont dû leur guérison qu'à cet elixir salutaire.

Le Dr Geo. T. Richardson nous écrit

avec franchise que D.D.D. est supérieur à tout ce qu'il connaît, douce et agréable, mais d'une puissance merveilleuse.

Pour produire l'effet désiré, la prescription D.D.D. doit être appliquée suivant la direction donnée dans le pamphlet enveloppant chaque bouteille. Suivez cette direction et vous jugerez vous-même de l'effet.

La démangeaison cesse instantanément, à l'instant même où le liquide est appliquée. La peau est adoucie, et le malade ressent une délicieuse fraîcheur.

Toutes les bonnes pharmacies ont en vente ce fameux remède de même que le savon pour la peau D.D.D.

Nous avons tellement confiance en l'efficacité de ce médicament, que nous vous rembourserons le prix d'achat de la première bouteille, si vous n'obtenez pas le résultat promis. Vous seuls en serez juges.

En vente à la Pharmacie Viger.

#### Prescription D. D. D. DEPUIS QUINZE ANS--LE REMEDE PAR EXCELLENCE POUR LA PEAU

#### DE L'ACTION MAIS PAS DE REACTION

#### LE GOUVERNEMENT BORDEN RESTE LAMENTABLEMENT EN ARRIERE.

En 1909 M. Borden était convaincu que la politique Laurier en pourvoyant à la construction d'une flotte canadienne, était la seule convenable pour le Canada. Il l'appuya même si fortement que l'on en parlait comme de la politique Laurier Borden. La question navale n'était pas encore tombée dans le domaine de la politique. Mais en 1910 M. Borden se laissa gagner par l'influence des centralisateurs de Downing Street et renia ses doctrines de 1909. En 1911, M. Borden tomba sous l'influence de Bourassa et des Nationalistes de Québec et c'est alors que l'urgence sortit de l'œuf. En 1912, lui et sa presse s'élevèrent contre le patriotisme canadien qu'ils traitèrent de déloyauté, de séparatisme, et prétendirent que le seul moyen de cimenter ensemble les parties de l'Empire était de donner \$35,000,000 à la Grande Bretagne. Ayant été empêché de commettre cette folie, M. Borden s'est mis à bouder et n'a rien fait du tout. Vint la nécessité nationale et réelle d'alléger le fardeau du peuple en revissant le tarif. Le premier Ministre Borden, cédant à l'influence de la haute finance et des manufacturiers, n'a rien fait.

Platôt que de permettre aux provinces de contrôler les crédits pourvus dans le bill des bons chemins, M. Borden a rejeté ce bill à deux reprises et a refusé comme un enfant bouder de faire quoi que ce soit pour les chemins.

De peur d'offenser L'Hon. M. Rogers et tout ceux qui cherchent à

remplir rapidement leur sac dans le Cabinet ou en dehors du Cabinet, M. Borden a oublié toutes les promesses qu'il avait faites avant les élections au sujet des ressources naturelles provinciales.

Il a retardé sans cause la redistribution pour donner à ses lieutenants le temps de préparer un "guerry-mander" corsé. Il a toujours refusé d'en appeler au peuple sur des questions, qui d'après tous les précédents constitutionnels, auraient dû être soumises au peuple. Jamais depuis la chute du Gouvernement Tupper, le Canada n'avait eu deux années de torysme aussi lamentablement réactionnaire.

Et en ces deux ans le Gouvernement libéral d'Angleterre a abordé des questions d'immense importance: Le Home Rule, la Réforme de la Chambre des Lords, la question des terres, et autres problèmes vitaux qui vont opérer une révolution aussi complète que celles qui ont été remportées autrefois par la force des armes.

Dans les huit mois qui ont suivi son arrivée au pouvoir, le président Wilson des Etats-Unis a créé une révolution fiscale; il est descendu du protectionnisme à outrance à un tarif relativement faible, et il poursuit avec énergie d'importantes réformes monétaires.

Sir Wilfrid Laurier, lui non plus, n'est pas resté en arrière tout en admettant l'importance de la défense navale, il a reconnu que l'urgence insensée n'est qu'un rêve chimérique, beaucoup moins important pour le Canada que ses propres problèmes domestiques.

Après le rejet de la réciprocité en 1911, Sir Wilfrid Laurier n'a pas cessé une minute de chercher à alléger le fardeau du consommateur canadien. Il y a consacré toute son énergie. Dans l'automne de 1912, il a fait le tour de l'Ontario et a déclaré partout que si la réciprocité était défective la question qui l'avait fait naître restait toujours à régler. Il fallait au peuple

des débouchés plus larges et un tarif moins élevé. Les événements qui se sont passés depuis lors, l'augmentation soutenue du prix de la vie, et la réforme du tarif aux Etats-Unis, ont démontré la prévoyante sagesse de Sir Wilfrid Laurier et du parti libéral.

Avec sa sagacité et son courage habituels, Sir Wilfrid Laurier a rédigé une politique réellement nationale, tandis que M. Borden festoyait à New-York en compagnie de comédiens ou jouait au golf en des pays lointains,—loin de son Cabinet turbulent et peu scrupuleux.—Le programme que Sir Wilfrid vient d'exposer à Hamilton et où il réclame l'entrée en franchise des produits alimentaires n'est autre chose que l'évolution naturelle du Tarif Fielding de 1897 avec la préférence britannique; les diverses réductions effectuées depuis dans le tarif ont abouti au traité de la réciprocité en 1911.

Tous les événements qui se sont passés depuis lors nous ont amplement prouvé la sagesse de la politique libérale. Le peuple canadien ne veut pas être taxé dans la nourriture qu'il consomme. Sir Wilfrid nous a montré le remède.

#### LES TAXES QUE NOUS PAYONS

Pour les douze derniers mois, les douanes au Canada ont fourni un revenu s'élevant à \$117,000,000.

Ces cent dix sept millions de piastres ce sont les contribuables canadiens qui les ont fournis, versé de leur poche, soit directement, soit par remboursement aux marchands, leurs fournisseurs.

Le nombre d'électeurs au Canada représente le plus approximativement possible le nombre de ceux qui alimentent et fournissent ces droits de douane: pères de famille ou garçons qui possèdent la capacité d'achat.

En septembre 1911, le nombre d'électeurs au Canada était, d'après le rapport officiel, de 1,820,742. Nous pouvons raisonnablement calculer le nombre d'électeurs en cette année 1913, comme étant de 1,900,000 environ.

#### Soulagement Rapide d'un gros Rhume Attaquant les Poumons et la Poitrine

Mr J. Seward de Bromptonville, P.Q., écrit:

"Il y a deux semaines, je fus atteint d'un gros rhume qui me tomba sur les poumons; ma poitrine était très endolorie, ma respiration difficile et j'avais une toux pénible et saccadée. J'étais très souffrant. J'achetai une bouteille de Sirop de Graine de Lin, Réglisse et Chlorodyne Na-Dru-Co; et après quelques doses, j'éprouvai un grand soulagement. Mon sommeil n'était pas interrompu, chose qui ne m'était pas arrivée depuis plusieurs nuits. Le jour suivant, je pouvais de nouveau vaquer à mes occupations et, avant que la bouteille fût finie, je me sentais aussi bien que jamais. Ce sirop est un excellent remède contre la toux et le rhume."

Le Sirop de Graine de Lin, Réglisse et Chlorodyne Na-Dru-Co apaise l'irritation, fait disparaître la sensation de voies d'air "bouchées" et le chatouillement qui vous fait tousser, dégage le phlegme et chasse le rhume avant qu'il occasionne des inconviénients. En bouteille de 25c. et 50c. à votre Pharmacie, National Drug and Chem. Co. of Canada, Limited. 322F

Divisez cent dix sept millions par un million neuf cent mille et vous constaterez que le quotient est de 60; c'est-à-dire que, l'année dernière, le revenu des douanes représentait une contribution moyenne par électeur canadien, de \$60.

SOLXANTE PIASTRES PAR TETE!! ce n'est pas un mince fardeau. Encore n'est-ce là, de fait, que la surtaxe payée sur ce qu'on pourrait appeler, faute d'un terme approprié, la surtaxe relative aux prix de gros.

Or, dans la pratique, comme chacun le sait, cette surtaxe douanière est remboursée par le consommateur aux marchands avec usure. Dans la majorité des cas, ce remboursement s'effectue sur la base d'un profit de cent pour cent que se partagent marchands de gros et détailliers.

Si bien qu'en réalité, on peut affirmer que ce chiffre de \$60 par électeur représente une surtaxe totale du double pour le consommateur, c'est-à-dire de \$120 par année. Dans l'occurrence, consommateur et électeur sont synonymes au point de vue du calcul, puisque c'est bien le père de famille ou le garçon à son compte, qui paie de sa bourse ces achats; les siens ou ceux des siens.

Quand on considère que ces taxes douanières portent sur les denrées d'alimentation, tout comme sur les marchandises nécessaires à l'habillement de la famille, on comprend aisément quelle influence exerce notre tarif douanier par rapport à la hausse croissante des prix du vivre au Canada.

Sir Wilfrid a donc bien raison de poser comme facteur principal du problème politique actuel, l'abolition des droits de douane sur toutes les denrées alimentaires au Canada.

#### Importations de l'Angleterre

Depuis 1906, l'Angleterre a notablement diminué ses importations d'animaux de boucherie. Par contre, ses importations de viande de bœuf ont été depuis treize ans, chaque année, en augmentant.

En 1909, ces importations étaient de 3,608,281 livres; en 1905, de 4,708,878 livres; en 1910, de 5,536,690 livres et en 1913, de 7,509,679 livres.

Ce sont la république Argentine et l'Uruguay surtout qui sont les principaux fournisseurs de bœuf de la Grande Bretagne.

#### Industrie Piscicole

Durant l'année 1911-12, il y a eu dans tout le Canada, 9,056 hommes qui se sont livrés à la pêche à bord de navires et de remorqueurs, et 56,870 à bord de barques. Les poissonneries et les diverses fabriques établies sur les côtes ont employé 25,206 personnes pour nettoyer le poisson et le préparer pour la vente, ce qui donne un total de 91,132 personnes employées à l'industrie piscicole.

#### OU DONC EST PASSE L'ARGENT?

#### UNE EXTRAVAGANCE INSENSEE SANS RESULTATS APPRECIABLES.

La presse gouvernementale publie des déclarations inspirées en haut lieu établissant que le budget total pour l'année 1913-1914 se montait à plus de \$200,000,000, dont plus de \$175,000,000 seront probablement dépensés vers la fin de l'année. Mais ce qu'on ne dit pas s'est que ce budget ne comprend pas les dépenses statutaires, l'aide à l'agriculture, les subsides provinciaux, etc., qui feront monter les dépenses de l'année jusqu'au total de \$250,000,000 au moins.

Pendant l'année terminée en mars 1911, la dernière année complète de l'administration libérale, les dépenses totales du Gouvernement libéral, tout compris, crédits, dépenses statutaires, etc., n'étaient que de \$87,774,198.

Ainsi, de son aveu même, les dépenses contrôlables du Gouvernement seront cette année presque exactement deux fois plus élevées que la somme totale des dépenses contrôlables et non contrôlables du Gouvernement Laurier il y a trois ans. Quels avantages le peuple a-t-il tirés de cette prodigieuse augmentation? M. Borden dénonçait les dépenses libérales de 1911 comme une preuve prima-facie d'administration extravagante et corruptrice. Le premier Ministre Borden voudrait-il maintenant donner son opinion personnelle sur les extravagances de ces honorables MM. Rogers Hughes, Reid et le reste des paniers percés?

NOTRE MAGNIFIQUE  
**CALENDRIER POUR 1914**  
Sera envoyé GRATIS en échange de deux Etiquettes Rouges de paquets de 5 lbs de la  
**FARINE PREPAREE XXX**  
de BRODIE  
BRODIE & HARVE LIMITED  
14 & 16 RUE BLEURY, MONTREAL



**NA-DRU-CO** Préparation sans goût à l'Huile de Foie de Morue  
**Préviend la Maladie** **Ramène la Santé**

Etes-vous du nombre de ces milliers de personnes qui, quoique d'une bonne santé apparente, contractent facilement et souvent le rhume? C'est une condition qu'il est dangereux de tolérer et que vous pouvez aisément prévenir en prenant deux ou trois bouteilles de la Préparation sans goût à l'huile de Foie de Morue Na-Dru-Co dès maintenant — cet automne.

Ce tonique nutritif agréable au goût donne à tout l'organisme du ton et de la vigueur, renforçant ainsi les poumons et les tubes bronchiaux, de sorte que ces derniers vous débarrassent promptement des rhumes qui prendraient autrement de l'emprise sur vous.

En vertu de sa combinaison remarquable de propriétés curatives et nutritives, l'Huile de Foie de Morue sans goût Na-Dru-Co est un des meilleurs remèdes connus pour les toux et rhumes chroniques, bronchite, asthme et catarrhe. C'est aussi un excellent tonique pour refaire les forces après les fièvres et pour maladies telles que la scrofule et le rachitisme qui proviennent d'une faiblesse de l'organisme.

Ayez une preuve de sa valeur en vous procurant chez votre pharmacien une bouteille de 50c ou \$1.00. 311F

**NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED.**

Téléphone 423 Rue Girouard  
**Dr A. BEDARD**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.  
Spécialité :  
OUVRAGE EN OR  
Ponts et Couronnes.  
SAINT HYACINTHE

#### ASSEZ D'ENQUETES. IL EST TEMPS D'AGIR

Le gouvernement Borden, poussé par les vœux du Conseil municipal de Montréal et d'autres organisations, parle vaguement d'instituer une enquête sur le coût élevé de la vie. De leur côté les libéraux prétendent qu'il est inutile de perdre du temps à enquêter sur un état de chose dont l'existence n'est que trop connue, mais qu'il s'agit d'appliquer promptement le remède, c'est à dire d'enlever les droits exhorbitants dont les produits alimentaires sont frappés. C'est toujours le même contraste historique entre l'activité libérale et l'inaction tory.

Sir Philip Watt, architecte de la plus grande partie de la marine et créateur du type de navire "dreadnought", vient d'arriver à Vancouver en compagnie de sa femme à bord de l'Empress of Russia, du Canadien Pacifique; Sir Philip, qui a passé quelques mois au Japon, à surveiller les constructions maritimes de ce pays, est enthousiasmé des succès obtenus. Il ne croit pas que le Canada soit en état de se construire une marine avant au moins dix ans, car il lui manque des ouvriers habiles, chose indispensable.

Sir Philip Watt est un grand admirateur des canadiens et déclare que rien ne lui plairait plus que de voir une marine canadienne, dirigée entièrement par des canadiens. Le distingué visiteur traversera le continent sur le C.P.R. et s'embarquera ensuite pour l'Europe.

# "Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska U. JACQUES, Prés.

**ABONNEMENT**  
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50  
Ailleurs au Canada..... 1.00

**3e LE NUMERO**  
En vente chez M. Geo. St-Jean.

## Nouvelles Locales.

### PERSONNELS

—M. Emile Solis, libraire de notre ville, qui depuis deux mois est en voyage en Europe est attendu en notre ville vers le 13 courant.

—M. Roméo Poirier, étudiant en droit de Montréal et fils de notre ancien concitoyen J. F. Poirier était en notre ville au commencement de la semaine.

—M. Horace Dansereau marchand de bois de Montréal, résidant au No 461 de la rue Sherbrooke était de passage en notre ville au commencement de la semaine dans l'intérêt de son commerce.

### LES QUARANTE-HEURES

Les Quarante-Heures viennent d'avoir lieu à la Cathédrale de notre ville au commencement de la semaine. Ces pieux exercices ont été suivis du commencement jusqu'à la fin par une foule considérable de fidèles.

### NOTRE CHORALE

La Chorale de St Hyacinthe donnera le 8 décembre courant à Roxton Falls à 7.30 du soir un concert sacré. A cette occasion les membres de notre distingué chœur de chant seront les hôtes de M. le curé Dion de cette paroisse.

### PLEURS INUTILES

Ceux qui négligeront d'entrer dans Les Prévoyants du Canada avant le 31 décembre, pleureront, pour avoir des rentes de 1913; ces larmes seront inutiles, car une année de rente sera irrévocablement perdue.

### Viell arbre qui disparaît

L'on a fait disparaître cette semaine un des plus vieux arbres de notre ville. Cet arbre gigantesque était placé sur la rue Girouard en face de la propriété de l'ex-maire Richer et obstruait une forte partie du trottoir. L'enlèvement de cet arbre se faisait depuis longtemps et tout le monde ne put qu'approuver la décision prise par nos autorités municipales.

### RECONNU ALIENE

Ces jours derniers M. le shérif Cormier est allé conduire à l'asile St-Jean de Dieu, Jean Marie Hogue Alias Moinousse reconnu ne pas jouir de ses facultés mentales par les autorités médicales de notre prison. Hogue était actuellement à purger une sentence pour un vol d'œufs commis en ces derniers temps chez M. Hermé, négilde Tétreault de la rue Girouard.

### ENLEVEMENT

Un enlèvement peu ordinaire s'est fait cette semaine. Les gens comprenant qu'en entrant avant la fin de l'année, dans Les Prévoyants du Canada, l'on gagne une année de rente, ils se sont empressés d'enlever un grand nombre de parts.

### Il devra subir son procès

Euclide Morissette accusé de violer sur la femme Ethier d'Emileville vient d'être condamné par Son Honneur le Magistrat Marin à subir son procès aux prochaines assises criminelles qui s'ouvriront en notre district le 19 juin prochain.

Actuellement deux causes sont inscrites pour les assises, celle de Morissette et celle de Paradis agent de la Freeholders qui est accusé d'avoir fait souscrire du capital pour cette compagnie moyennant de fausses représentations.

### ENGIN QUI PREND FEU

Vers les minuit dimanche soir nos pompiers étaient appelés sur les terrains du Grand Tronc pour combattre le feu qui venait de se déclarer dans l'engin du local. Toute la partie en bois de l'engin a été complètement détruite par les flammes en quelques minutes. L'on ignore complètement la cause de l'incendie mais néanmoins l'on est sous l'impression qu'il a été allumé par l'étincelle d'une pipe. Afin de pouvoir conduire le train local à Montréal lundi matin l'on a dû faire venir un autre engin de Montréal durant la nuit.

### IMPORTANTES REPARATIONS

La rumeur veut que les autorités de la manufacture Penman en notre ville songeraient à faire d'importants travaux de reconstruction à leur écluse sur le Yamaska. On prétend que sous peu cette importante compagnie commencera la construction d'une digue en béton armé, laquelle traversera la rivière dans toute sa largeur. L'on prétend aussi que l'on procédera bientôt au changement complet du système de turbines qui servent à donner la force motrice aux ateliers de cette importante compagnie. Le coût de ces travaux s'élevait à plusieurs milliers de piastres.

### DANS LE MONDE DU CINEMA

M. Honoré Robert, courtier et marchand de tabacs de notre ville vient de prendre la direction du Palais des Nouveautés. Comme par le passé l'on continuera de donner des vues animées à ce théâtre et la nouvelle direction à l'intention de ne donner que les vues les plus modernes en même temps que les plus instructives.

### GRAVE ACCIDENT

M. Emile Robert, un de nos braves concitoyens a été samedi dernier victime d'un grave accident au cours duquel il s'est fracturé une jambe et infligé de nombreuses blessures. En compagnie d'un Monsieur Pélouquin il venait sur la rue Girouard, lorsque arrivé près du viaduc le cheval ayant pris peur tourna subitement pour prendre la petite ruelle conduisant aux terrains du Grand Tronc. M. Robert qui fut précipité en dehors de la voiture alla s'affaïsser sur le mur de pierre qui se trouve à cet endroit et on le releva la figure couverte de sang. Son état quoique très sérieux n'inspire cependant pas de craintes très graves et tout indique que dans quelques semaines il sera parfaitement rétabli.

### LE JEU DE DAMES

Tel que tout le faisait prévoir, le grand concours de Dames, joué samedi et dimanche dernier entre MM. Coderre et Blanchard a été couronné d'un immense succès. Plus de deux cents personnes ont suivi ces parties avec un bien vif intérêt et au cours des différentes joutes de forts et nombreux paris se sont engagés de parts et d'autres. Chacune des parties a duré au moins une heure et la première gagnée par M. Blanchard fut immédiatement suivie par une victoire remportée haut la main par M. Coderre. Chacun des concurrents gagna ensuite chacun une partie quand finalement M. Coderre s'assura la victoire finale en gagnant la dernière. L'enjeu principal de ce concours était une somme de cinquante dollars.

### LE CERCLE DOLLARD.

Dimanche le 30 Novembre dernier un groupe de jeunes gens jetaient les bases d'une nouvelle organisation.

Les difficultés existant dans l'association des zouaves ont provoqué cette décision. Ont se rappelle que dernièrement les zouaves furent appelés comme témoins dans un procès, du percepteur du revenu contre André St-Onge.

A la suite de ce procès, le commandant et une quarantaine de zouaves démissionnèrent reconnaissant que la solidarité n'existait pas chez les zouaves.

L'ex-commandant Chartier et les zouaves démissionnaires encouragés par un nombre très considérable d'amis, décidèrent la fondation d'un

Cercle qui portera le nom de Cercle Dollard de St-Hyacinthe. Ce cercle aura pour but de rappeler le dévouement de Dollard et de ses compagnons et de réunir ses membres afin de développer chez eux l'art dramatique, la gymnastique et les sports.

Les élections qui viennent d'avoir lieu ont donné le résultat suivant.

Président V. L. Chartier; vice-président Thomas Marquette; secrétaire, Osias Perron; trésorier, Wilfrid St-Jean; Collecteurs, Etienne Claude. Directeurs; MM. Ulric Auger, L. I. Chabot, Theo. Sénécal, et André St-Onge.

Organisation.—Section Gymnastique;—Instructeur V. L. Chartier; Assistant, U Auger; Directeurs du corps du Clairon M.M.W. St Jean et L. I. Chabot.

Le corps de gymnastique comprendra 17 membres et le corps de clairon sera formé de 8 membres.

Section Dramatique:—Directeur artistique V. L. Chartier; régisseur O. Perron.

Section de la raquette Capitaine, U. Auger; lieutenant E. Claude. Administrateur des vivres T. Sénécal.

Ce cercle donnera une séance dramatique à St Judes dimanche le 14 décembre courant.

### SANS LOGIS

Un malheureux vieillard vient d'être arrêté et envoyé en prison pour l'hiver, parce qu'il était sans ressource et sans abri. S'il avait eu des rentes des Prévoyants du Canada, semblable malheur ne lui serait pas arrivé.

### CHRONIQUE JUDICIAIRE

Cette semaine en cour de circuit présidée par son honneur le juge Weir a été entendue la cause de Gervais contre Bernier, la cause du litige était la location d'un magasin appartenant à M. Rémi Gervais par M. H. N. Bernier. Celui-ci prétendant que le locataire l'ayant mis sous l'impression qu'il y avait dans l'établissement tous les travaux de l'aqueduc, quand ils n'existaient pas refusa d'entrer en possession du dit magasin et de payer le loyer. De son côté le locateur nia avoir mis M. Bernier sous une telle impression et en conséquence son honneur le juge Weir a maintenu le bail qui est pour une période de cinq ans en condamnant en plus le défendeur à payer tous les frais.

Devant le même tribunal plusieurs requêtes pour naturalisation ont aussi été demandées et accordées.

Aujourd'hui en cour supérieure se continue le procès de M. Michel Bernier hôtelier de Victoriaville contre la municipalité de Saint-Dominique. C'est la quatrième journée d'audition de cette cause et tout fait prévoir qu'elle ne se terminera pas encore aujourd'hui.

### LE GREAT NORTH WESTERN TELECO

La semaine dernière l'on nous pria d'annoncer que la compagnie de télégraphe Great North Western avait l'intention de transporter ses bureaux qu'elle possède actuellement sur la rue Saint-Denis en notre ville à la gare du Grand Tronc. Actuellement l'on nous apprend qu'aucune autorisation n'avait été donnée à qui ce soit pour annoncer un semblable changement et que de plus la compagnie maintiendra comme par le passé ses bureaux de la rue Saint Denis sous la direction de M. M. A. Connell

Comme par le passé la compagnie sollicite l'encouragement du public de notre ville auquel elle assure toujours un service de première classe et une grande promptitude dans l'exécution de l'ouvrage qu'on voudra bien lui confier.

Nous sommes heureux d'apprendre que la compagnie en soit venue à la décision de maintenir ses bureaux comme par le passé, car un changement tel que celui prévu aurait fait rétrograder notre ville à quarante années passées, malgré toute la bonne volonté et la compétence que l'on se plaît à reconnaître aux employés en charge de la télégraphie à la gare du Grand Tronc.

Pour nous, nous croyons qu'il leur aurait été presque impossible de donner aux exigences commerciales et autres de notre ville un service conforme avec ses besoins attendu qu'il aurait été presque impraticable de recevoir ou d'expédier des messages, quels que pressés ou importants qu'ils fussent, durant

les heures des trains, ce qui comprend au moins trois ou quatre heures chaque jour.

Nous ne pouvons que féliciter la compagnie de la décision qu'elle vient prendre et nous croyons que tous nos concitoyens sauront hautement l'apprécier.

## Centenaire de Louis Veillot

Intéressante Conférence du R. P. Louis Lalonde

Le R. P. Louis Lalonde a donné mercredi soir au Séminaire de notre ville une très intéressante conférence sur Louis Veillot, le grand écrivain et polémiste français dont on fête actuellement le centenaire.

Le distingué conférencier fut présenté à l'assistance en termes très élogieux par M. Decelles, supérieur du séminaire et ce fut au milieu d'un véritable ovation qu'il s'avança sur l'estrade.

Le R. P. Lalonde commença par montrer Veillot sous le jour de ses premières idées pour le faire voir ensuite bataillant sous les lumières de la foi catholique tantôt une certaine caste, tantôt un homme public, tantôt un gouvernement.

Parlant de lui comme polémiste le conférencier dit: Ce fut un railleur et un peintre redoutable et dans ses polémiques il montra toujours un esprit libre et avancé. Défendant les droits d'une minorité qu'il sait vaincue d'avance et qui est enserrée d'hostilités croissantes sa polémique comme toute son attitude revêt souvent l'aspect de la révolte.

Montrant l'écrivain comme grand catholique, le conférencier cita entre autre la première strophe de son testament dans laquelle il disait:

Placez à mon côté ma plume:

Sur mon front le Christ, mon orgueil,

Sous mes pieds mettez ce volume;

Et cloez en paix le cercueil.

L'auditoire qui était fort nombreux a à maintes reprises vivement applaudi le distingué conférencier. Dans la salle l'on remarquait outre toutes les personnalités de notre clergé un très grand nombre des principaux citoyens de notre ville.

Cette réunion qui fut une véritable fête de l'art fera certainement époque dans les annales de notre séminaire.

## LE COMTE DE CHAVAGNAC

Aventures et exploits du COMTE DE CHAVAGNAC, le célèbre cadet de Gascogne, ALBUMS-ROMAN par Geo. Ormy, ce volume est publié à Paris par Arthème Fayard & Cie contient 1,100 illustrations dont 450 en couleurs. Ce volume est cartonné, et peut servir pour cadeau à l'occasion des fêtes; on peut se le procurer pour 70c, et 85c par la maille chez,

ST-JEAN & FRERE  
Marchands de journaux,  
Saint-Hyacinthe.

## Avis

RE:— La Banque Nationale vs La Succession vacante de feu J. C. Désautels.

Avis est, par les présentes, donné que 220 actions du capital social de la Compagnie de Gaz, Electricité et Pouvoirs, appartenant à la Banque Nationale, seront vendues à l'encan, et adjugées au plus haut et dernier enchérisseur, aux conditions qui seront alors déterminées, mardi, le 9 décembre courant, à dix heures de l'avant-midi, au bureau de Lussier & Guimont, avocats, sis et situé au No. 176, rue Girouard, à St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe, 4 décembre 1913.  
LUSSIER & GUIMONT  
Procureurs de la Banque Nationale.

## ON DEMANDE

On demande un solliciteur ayant de l'expérience pour vendre des parts. Bonne commission sera payée. S'adresser à

LA CIE ZOOLOGIQUE NATIONAL  
Edifice McGill Chambre 503,  
211 McGill,  
Montréal.

## A l'Ordre du Jour

TELLE EST NOTRE MOTTO POUR LA CONFECTION DE NOS NOUVEAUX HABITS



Nous faisons des habits qui conviennent, qui s'adaptent confortablement et qui paraissent toujours bien. Nous avons une coupe spéciale des plus modernes et nous garantissons pleine et entière satisfaction aux hommes d'affaires. Laissez-nous devenir votre tailleur et vous apprécierez notre ouvrage et nos prix.

Nous engageons aussi les dames à visiter notre département de fourrures.

J. E. GOSSELIN, 183 rue Cascades, St-Hyacinthe

Télégraphie Commerciale

## L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

SAINT-HYACINTHE

En outre de ses cours déjà nombreux et pratiques enseignés avec succès dans ses classes,

## L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

vient d'inaugurer l'enseignement de la TÉLÉGRAPHIE COMMERCIALE, science qui offre aux jeunes filles surtout, une brillante et lucrative carrière.

Professeurs expérimentés, outillage parfait, ameublement confortable, hygiène, ventilation complète, voilà la description de la classe qu'offre L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LTÉE.

Pour plus d'informations s'adresser à

B. LALIME, Principal.

Télégraphie Commerciale

## CONDITIONS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL A SAINT-HYACINTHE

### RAPPORT POUR LE MOIS DE NOVEMBRE PUBLIE DANS LA GAZETTE DU TRAVAIL

La situation générale du marché du travail a été assez satisfaisante, bien que pas tout à fait aussi bonne que dans le mois correspondant de l'année dernière. Les métiers du bâtiment ont été tranquilles. L'industrie de la chaussure a eu un mois tranquille, une des fabriques ne travaillant encore que cinq jours par semaine. Toutes les autres industries ont été d'actives à occuper. La ville a continué à employer un grand nombre d'hommes aux travaux de voirie. Le commerce, de gros et de détail, a été plutôt tranquille, mais les marchands sont optimistes en ce qui regarde la perspective pour l'avenir.

Le coût de la vie a été à peu près le même que le mois dernier. Il y a eu une augmentation dans les prix des œufs, du beurre, de certaines viandes et dans les loyers, tandis qu'on s'attend à une augmentation considérable du prix des viandes d'ici peu de temps. Les banques ont rapporté un mois assez actif, avec des encaissements satisfaisants. Il n'y a pas eu de changement dans les taux des salaires ou les heures de travail, et les relations entre patrons et employés ont été très cordiales.

La situation générale de l'agriculture a été satisfaisante. Les produits de la ferme et de la laiterie se sont bien vendus à de bons prix. Les pommes ont été rares et se sont vendues \$2.40 par minot pour les "Fameuses" et de \$1.40 à \$2.00 pour les autres variétés. Le foin s'est vendu à \$14 par tonne pour la qualité No 1, avec une tendance à monter.

## A VENDRE

Un couple de renards rouges argentés. S'adresser à L. Z. Guillaume, 66 rue Laframboise ou chez E. Lafrance, épicière en gros, rue Cascades.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de St-Hyacinthe.

COUR SUPERIEURE

No. 180.

Dame Délia Théberge, épouse d'Elisée Chicoine, cultivateur, tous deux de la ville de Marieville,

Demanderesse,

vs.,

Le dit Elisée Chicoine,

Défendeur

La demanderesse a institué, ce jour, une action en séparation de biens contre le défendeur.

St-Hyacinthe, 26 Novembre 1913.

J. EMILE OSTIGUY,  
Avocat de la demanderesse.

CANADA,  
PROVINCE OF QUEBEC,  
District of St-Hyacinthe.

SUPERIOR COURT

No. 180.

Dame Délia Théberge, wife of Elisée Chicoine, farmer, both of the Town of Marieville,

Plaintiff

vs.,

Said Elisée Chicoine

Defendant

Plaintiff has instituted this day an action for separation as to property against Defendant.

Saint Hyacinthe 26th November 1913.

J. EMILE OSTIGUY,  
Attorney for Plaintiff.

## Fourrures ! Fourrures !

Avant d'acheter vos fourrures, venez voir notre assortiment qui est des plus complets et des plus variés. Nos prix modérés vous permettent d'économiser plus de quinze pour cent. Une visite est sollicitée.

J. E. LANOIX  
185 rue Cascades

## PROPRIETE A VENDRE

Pour cause de maladie une magnifique maison de 4 logis dont deux de 5 appartements et deux autres de 8 appartements. Cette propriété comprend un terrain de 1½ arpent par 2½ arpents situé en pleine ville, magnifiques dépendances, le tout en parfait ordre. S'adresser à

REMI DAIGLE,  
125 Bourdages.